



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

N° 20

FÉVRIER 2014

Le Venezuela tangué

Tout a commencé par des manifestations étudiantes. Puis, très rapidement, la contestation a changé de nature. L'opposition se greffe sur la grogne étudiante et appelle au soulèvement contre le régime « autoritaire », « corrompu » et « incompetent » du président Nicolás Maduro. Les manifestations se sont succédées, pour et contre le gouvernement, de plus en plus violentes, et on a compté des morts des deux côtés, opposition et chavistes. A Paris, Madrid ou Washington, certains y voient déjà un « Printemps vénézuélien », Caracas et Kiev même combat...

Certes, le Venezuela est dans une situation délicate : insécurité, pénuries, marché noir et surtout inflation très élevée (56 % en 2013), semant inquiétude ou exaspération, participant au clivage grandissant de la société vénézuélienne, mais comment en est on arrivé là ?

Tout commence en fait il y a un an, après le décès du président Chávez. L'élection

étriquée de Nicolás Maduro à l'élection présidentielle, quelques mois après l'élection triomphale de Chávez, a laissé penser à l'opposition qu'elle avait le vent en poupe. Son candidat Henrique Capriles n'hésite pas à crier à la fraude électorale, contre toute évidence, demandant aux gouvernements étrangers de le soutenir dans sa requête en illégitimité contre Maduro. Comme il n'est pas soutenu, il franchit un pas dans l'escalade en appelant à la désobéissance civile, dans l'espoir d'accélérer la décomposition du régime. Et dans la foulée, il fait campagne pour transformer les élections municipales en référendum contre le régime, sur fond de pénuries et de crise financière. Erreur grossière, car si l'opposition gagne des municipalités dans de grandes villes dont Caracas, les chavistes recueillent près de 70 % des voix et conservent une majorité de municipalités. Il n'y a pas d'élections prévues jusqu'en 2015, donc l'opposition a perdu sa dernière chance de changer la donne par les

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



urnes, et les chavistes ont en principe les mains libres pour mettre en œuvre leur projet politique, mais d'abord stabiliser la situation économique.

A la suite de cette consultation électorale, les deux camps se sont divisés sur la stratégie à suivre. Henrique Capriles s'est vu de plus en plus contesté par les chefs de file de l'opposition radicale, Leopoldo López, ex-maire de Chacao (un quartier chic de Caracas), la députée María Corina Machado, la pasionaria de cette opposition la plus radicale, ainsi que le maire du grand Caracas, Antonio Ledezma. Ces derniers considèrent que pour provoquer « *le naufrage du régime* », il n'est plus possible de respecter le calendrier électoral. C'est donc avec le slogan « *la salida* » (« *la sortie* ») qu'ils appellent à l'insurrection. Contrairement à ces derniers, partisans de la stratégie de la tension entretenue jusqu'à la rupture, Capriles, conscient des faiblesses de l'opposition – elle n'a pas de programme en dehors du rejet du chavisme, et surtout ne recueille pas de soutien populaire – souhaite enraciner son mouvement dans le local, dans les municipalités et régions gagnées par les élections, pour trouver une vraie légitimité. Pour cela, Capriles n'a pas hésité à négocier avec le pouvoir et Maduro sur les mesures à prendre contre l'insécurité et la délinquance. Du côté chaviste, des tensions sont manifestes entre ceux qui penchent pour une ouverture, pour la poursuite de la même politique, ou pour une radicalisation avec, en juge de paix, l'aile militaire qui occupe des postes stratégiques dans le gouvernement et les structures de l'État.

Face à ce panorama, le Président Nicolás Maduro a pris des mesures contradictoires, accentuant le tangage politique. D'abord, face à la question non résolue de l'origine des tirs mortels lors des manifestations et, en attendant l'issue de l'enquête, il n'a pas hésité à limoger le général chef des services secrets, qui n'avait pas respecté les ordres de cantonnement

de l'armée pendant les manifestations, pour réserver à la seule police le soin d'agir contre les manifestations violentes de l'opposition.

Ce faisant, il a donné quelque crédit à son engagement de respecter les droits de l'Homme et ceux de l'opposition politique. Il a aussi écarté le spectre d'une répétition du putsch civil et militaire de 2002 contre Hugo Chávez, frustré par l'intervention de l'armée restée fidèle. A noter que Leopoldo López, comme María Corina Machado, s'étaient illustrés par leur soutien aux putschistes, ce qui conforte les convictions parmi les chavistes des partisans de la théorie du complot, de la radicalisation et de la manière forte. Ensuite, l'arrestation théâtrale de Leopoldo López, qui s'est rendu aux forces de police entouré de ses partisans et surtout d'un cortège médiatique, a redonné la main à l'opposition, lui offrant des arguments pour sustenter sa campagne internationale d'atteintes aux droits de l'Homme.

Pour l'instant, Nicolás Maduro a gagné le match avec son opposition : les gouvernements des pays les plus influents d'Amérique latine – Brésil, Argentine, Uruguay – ont manifesté publiquement leur soutien au gouvernement élu, mais aussi les structures politiques multilatérales, Union des nations sud-américaines (Unasur) et Communauté d'États latino-américains et caraïbes (Celac) se sont prononcées pour le respect des institutions démocratiques. Seuls les États-Unis se sont prononcés en faveur des thèses de l'opposition et de ses formes d'action.

L'issue du match entre les deux partis est très incertaine. Ce qui est sûr, c'est que l'opposition radicale n'entend pas renoncer à sa stratégie de la tension. Ce qui est moins sûr, c'est la capacité du gouvernement de Nicolás Maduro à porter remède aux maux structurels de l'économie vénézuélienne, et à construire une légitimité politique élargie.

SOMMAIRE

Alena

Commerce, monarches et sécurité p. 05

Alliance du Pacifique

..... p. 05

Amérique latine

Budgets militaires p. 06

La presse dans le collimateur p. 06

Argentine

Veolia gagne un contrat p. 07

Spéculation et hausse des prix p. 07

Le butin de la dictature p. 07

Argentine / États-Unis

Appel devant la Cour suprême p. 08

Brésil / Union européenne

..... p. 08

Colombie

Attentat contre la candidate de l'UP p. 08

Destitution du maire de Bogotá (suite) p. 09

Corruption dans l'armée et écoutes téléphoniques p. 09

Les Farc acceptent le droit humanitaire p. 09

Costa Rica

Premier tour de l'élection présidentielle p. 10

Cuba

Congrès de la CTC p. 11

Cuba / États-unis

Une majorité d'Américains favorables à la fin de l'embargo p. 12

Cuba / Union européenne

Ouverture des négociations p. 13

Cuba / France

Coopération biomédicale p.13

El Salvador

Elections présidentielles sur fond d'insécurité p. 13

Mise en cause de la loi d'amnistie p. 14

Le Parlement entend juger un ancien Président p. 14

Equateur

Revers électoral de Correa aux élections municipales p. 15

Haiti

Duvalier pourra être jugé p. 15

Mexique

Quelques leçons du « Chapo show » p. 16

Panama

La crise du canal : une impression de déjà vu p. 17

Paraguay

A la recherche des disparus de la dictature p. 18

Uruguay

Sortir des fonds de pension p. 18

Uruguay / ONU

Le contentieux sur le cannabis s'envenime p. 18

Alena

Commerce, monarches et sécurité

A l'occasion du XX^e anniversaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), un sommet de l'intégration nord-américaine a eu lieu au Mexique, réunissant les chefs d'Etat des trois pays, Barack Obama, Enrique Peña Nieto et Stephen Harper.

Le thème central du sommet était le développement du commerce entre les trois pays et au-delà. Le sujet n'a été envisagé qu'au futur, aucune évaluation des résultats et impacts du Traité n'a été effectuée, alors que dans les trois pays, les critiques sont de plus en plus nombreuses sur les impacts sociaux et environnementaux de l'accord. L'avenir, donc : les trois pays participent à la négociation, avec neuf autres pays riverains du Pacifique, d'un énorme accord de libre-échange susceptible de concerner sept cent millions de personnes, le Partenariat transpacifique (TPP selon le sigle anglais). Les Etats-Unis considèrent que ce futur accord est essentiel pour leur avenir économique – tout autant et même peut être plus que le Partenariat transatlantique, lui aussi en négociation. Dans les deux cas, l'Alena est perçu comme « le » modèle pour une négociation entre économies développées et moins développées dans un monde globalisé. Les négociateurs américains concèdent que dans le futur accord, pourraient être introduites de nouvelles normes – par exemple sur le travail, l'environnement –, normes dont l'absence dans l'Alena est tenue pour responsable de la perte globale d'emplois, d'une dégradation du niveau de vie et de l'environnement. Les représentants du gouvernement américain voient dans le TPP un moyen de « *moderniser la relation commerciale en Amérique du Nord tout en agrégeant d'autres marchés émergents* ». L'Alena a offert aux Etats-Unis, dans toutes ses négociations commerciales ultérieures – et c'est le cas pour la négociation avec l'Union européenne –, une base de négociation assise sur la somme des économies des trois pays et au-delà. En effet, selon un calcul de la Brookings Institution

citée par la BBC, fin 2013, le commerce intra Alena équivalait, pour les Etats-Unis, au total de ses échanges commerciaux avec le Japon, la Corée et les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Pour le Mexique, où les critiques à l'égard de l'Alena sont particulièrement acerbes, il faut, selon le Président Peña Nieto, « *avec la même impulsion novatrice qu'il y a vingt ans, aller plus loin, renforcer les progrès de chacun des pays membres* ».

Le sauvetage des papillons monarches, menacés de disparition, était aussi au menu des discussions du sommet. En effet, alors qu'il y a vingt ans, ils étaient des milliards à migrer du Canada jusqu'aux régions boisées du centre du Mexique où ils se reproduisent, en 2013 on n'en a plus compté que trente-et-un millions. Tous les observateurs accusent de cette hécatombe les atteintes à l'environnement, du déboisement aux modifications des équilibres agricoles, au développement industriel anarchique des régions traversées par ces migrants. Le cas des monarches est exemplaire. L'accord entre les chefs d'Etat vise à constituer une équipe tri-nationale pour y veiller – mais toujours pas la moindre norme environnementale en vue – avant qu'il ne soit définitivement trop tard pour les monarches.

En revanche, le thème de la sécurité, cher aux trois chefs d'Etat, a fait l'objet de nouveaux accords pour établir des mesures plus efficaces d'échange d'information et de combat du blanchiment d'argent. Toujours dans le domaine de la sécurité, un accord a été conclu sur l'amélioration du programme de contrôle des voyageurs à l'entrée sur le territoire d'un des trois pays de l'Alena. En d'autres termes, la DEA et le FBI pourront renforcer leur emprise sur les politiques de leurs partenaires dans ces domaines.

Sources : BBC Mundo, La Jornada

Alliance du Pacifique

L'Alliance du Pacifique, qui regroupe Mexique, Colombie, Pérou et Chili, a connu un nouveau sommet des chefs d'Etat, le huitième depuis sa création il y a moins de trois ans. A l'ordre du jour des débats : la signature d'un protocole additionnel à l'Accord-cadre originel, fixant l'élimination des droits de douane sur 92 % des biens et services échangés entre les

Etats membres. En outre, l'Alliance a approuvé une « feuille de route » permettant l'adhésion du Costa Rica, mais aussi de faciliter le processus d'adhésion du Panamá.

L'accélération du processus d'intégration entre les Etats membres peut surprendre si l'on considère la lenteur de ce même processus dans le Mercosur. Plusieurs

éléments contribuent à cette course de vitesse : l'Alliance du Pacifique, dont le credo est le développement du libre-échange, regroupe des pays qui avaient déjà conclu des accords de libre échange entre eux, mais aussi avec les Etats-Unis. Car l'objectif de l'Alliance est de s'inscrire dans le projet de Partenariat transpacifique (TPP), ce que les Etats-Unis regardent favorablement. L'Alliance s'inscrit aussi dans un projet ouvertement de contrepoids au Mercosur, tant au plan économique que politique ou idéologique, même si ses créateurs se défendent de vouloir autre chose que la libéralisation et le développement du commerce. Cela d'autant plus que le Mercosur rencontre des difficultés à formuler une stratégie économique intégrée du fait des tensions dans chacun des pays, mais aussi au plan politique pour cause d'instabilité au Venezuela et, à un niveau moindre, en Argentine. Sans oublier les difficultés du Mercosur à concrétiser les négociations d'un accord de partenariat avec l'Union européenne qui incite chacun des pays membres à accepter la conclusion d'accords séparés avec l'UE. Une « aspiration » de l'Alliance du Pacifique dans le TPP permettrait aux Etats-

Unis d'aller progressivement vers une inclusion progressive, d'abord des pays andins, puis de l'Amérique latine dans leur zone commerciale – projet qui avait été mis en échec en 2005 par le rejet de Zone de libre-échange des Amériques et Caraïbes (ZLEA - ALCA en espagnol) par une majorité des chefs d'Etat, à l'instigation de Nestor Kirchner et de Hugo Chávez, lors du sommet des Amériques de Mar del Plata.

L'Alliance se targue de ne pas être strictement commerciale et de prôner la libre circulation des biens, des services, des capitaux, mais aussi des personnes. Les chefs d'Etat ont ainsi approuvé la création d'ambassades et bureaux de représentation commerciale communs dans certains pays, la suppression des visas pour favoriser le tourisme, mais dans le même temps, ils ont aussi prévu d'améliorer le contrôle des flux migratoires par « l'échange en temps réel d'informations » pour prévenir la migration de la délinquance selon le président colombien. Donc une libre circulation des personnes à géométrie variable.

Sources : BBC Mundo, El País Internacional, Página 12

Amérique Latine Budgets militaires

Selon le rapport annuel de l'Institut d'études stratégiques internationales (IISS), les dépenses militaires de l'Uruguay ont baissé de 4,1 %, contrairement au reste de l'Amérique latine où les budgets militaires ont continué d'augmenter, de 15,6 % entre 2010 et 2013.

A peu près la moitié des soixante-dix milliards de dollars dépensés par l'Amérique latine correspondent au budget militaire du Brésil, qui est toutefois aussi en légère diminution.

Les pays ayant connu les plus fortes augmentations de leurs dépenses militaires sont le Venezuela (12 %), la Colombie (11,6 %) la Bolivie (8 %), le Mexique (6,9 %), les pays d'Amérique centrale (6 %).

L'IISS estime que « *le crime organisé et les mouvements insurrectionnels restent des menaces stratégiques pour les pays latino-américains* ».

Source : La República

La presse dans le collimateur

Le rapport annuel de Reporters sans frontières montre le maintien d'un haut niveau de violences à l'égard des journalistes en Amérique latine. En 2013, le Brésil a supplanté le Mexique au nombre d'assassinats de journalistes. Pour le Brésil, où le nombre d'assassinats est identique à l'année précédente, ces homicides ont été commis pour l'essentiel dans le Nord-Est du pays par des bandes de trafiquants de drogues qui sévissent avec une certaine impunité.

Sur l'ensemble du continent, le nombre d'assassinats est légèrement en diminution mais les cas d'enlèvements ont augmenté

de manière alarmante. Le rapport relève que si le nombre d'assassinats de journalistes a légèrement baissé au Mexique – deux contre six l'année précédente –, la raison peut en être attribuée à « *plus de censure et d'autocensure* » de la presse, plutôt qu'à une amélioration des conditions de travail des journalistes.

Reporters sans frontières souligne aussi que la liberté de la presse et des journalistes est loin d'être garantie dans les pays où règnent de quasi monopoles, comme au Chili.

Source : RSF

Argentine

Veolia gagne un contrat

La municipalité de Buenos Aires a confié la gestion d'une partie de ses services de propreté à Proactiva Medio Ambiente, filiale du groupe français Veolia Environnement en charge de ses activités en Amérique latine. Selon Veolia, « ce contrat, d'une durée de dix ans, représente un chiffre d'affaires cumulé d'environ 500 millions d'euros (531 millions de pesos argentins par an) ». Il semble que le précédent du contentieux avec la rivale de Veolia, Suez Lyonnaise des eaux soit oublié...

Il faut préciser toutefois que le contrat... Veolia porte sur une partie seulement de la ville et ne comprend aucun quartier défavorisé, mais des quartiers à dominante d'affaires et touristiques, donc d'une rentabilité plus assurée. En outre, l'instabilité financière de l'Argentine ne semble pas avoir effrayé Veolia.

Source : Site Veolia

Spéculation et hausse des prix

Après la dévaluation de 15 % du peso de janvier, le gouvernement argentin s'est trouvé confronté à une série de problèmes susceptibles d'ajouter au mécontentement latent. D'abord, le problème des pénuries de produits de première nécessité faisant partie de la liste des produits à prix contrôlés, particulièrement dans les grandes chaînes de supermarchés. La Présidente, dans un discours télévisé transmis sur toutes les chaînes publiques, a appelé tous les mécontents, salariés, syndicalistes, ménagères, à réaliser des contrôles dans les magasins, à faire respecter les prix et à dénoncer les pénuries d'approvisionnement. Quelques jours plus tard, les journaux titraient sur les grosses amendes infligées aux groupes de la grande distribution

et, en premier, à Carrefour, Dia, Walmart, accusés de ne pas respecter les accords signés avec le gouvernement sur le respect des prix contrôlés et l'approvisionnement de ces produits.

Les mesures annoncées par le gouvernement pour contenir la hausse des prix, de même que l'annonce d'une augmentation des retraites, n'ont pas totalement convaincu ni les syndicats, même ceux qui sont proches du gouvernement, ni surtout les enseignants dont le mécontentement salarial est maintenu et augmente dans la perspective de la rentrée des classes.

Sources : Página 12, El País Internacional

Le butin de la dictature

L'Unité d'information financière (UIF) collabore à l'enquête sur le vol de biens par l'École supérieure mécanique de la marine (Esma) sous la dictature. Il apparaît qu'une douzaine de sociétés, liées entre elles et créées par des officiers de la Marine, étaient domiciliées tant en Argentine que dans des paradis fiscaux. La trouvaille la plus importante de l'équipe d'enquêteurs est que l'entrelacement entre ces entreprises ne serait qu'un écran destiné à camoufler le vol de biens à des personnes détenues ou disparues, car les sociétés domiciliées en Argentine ne sont pas du tout rentables et ne vivent que grâce

aux « injections » d'argent d'entreprises à l'étranger appartenant à ces mêmes sociétés. D'après la Banque centrale, depuis 2001, près de vingt millions de pesos auraient ainsi été réinjectés dans ces entreprises par le biais d'apports en capital ou de prêts d'aide financière nullement justifiés. Ce faisant, les sommes qui étaient à l'étranger et qui auraient pour origine la liquidation des biens appropriés par le Task Group de la Marine, seraient ainsi rapatriées et blanchies.

Source : Página 12

Argentine / États-Unis

Appel devant la Cour suprême

Le gouvernement argentin a demandé, en dernier recours, à la Cour suprême des États-Unis de réviser « *les décisions erronées des tribunaux de rang inférieur qui interdisent au pays de payer les bons de la dette conformément à ses engagements* », soit les jugements défavorables à l'Argentine concernant le litige avec des fonds d'investissement spéculatifs – les fonds « vautours » – et qui obligeraient l'Argentine à leur payer en une seule fois plus d'un milliard de dollars de créances. Dans cette éventualité, le pays serait obligé de reporter le paiement des bons des créanciers ayant accepté la renégociation pour pouvoir payer les fonds « vautours », ou pire, pourrait se

voir obligé de se déclarer en cessation de paiement technique pour cause d'insuffisance de liquidités. D'après la plupart des commentateurs, l'Argentine a peu de chance d'obtenir satisfaction, et même que la Cour Suprême accepte de se prononcer sur le cas, mais cherche à gagner du temps, ne serait ce que pour tenter d'obtenir des soutiens internationaux, et d'abord celui des États-Unis, en s'appuyant sur le risque qu'une telle menace fait courir à l'ensemble des pays endettés, en vue d'une action politique internationale sur la dette.

Source : *Página 12, BBC Mundo*

Brésil / Union européenne

A l'issue du septième sommet de l'Association stratégique UE-Brésil, à Bruxelles, auquel participait la présidente Dilma Rousseff, l'Union européenne et le Brésil ont convenu de relancer le projet d'accord de libre-échange entre la Communauté européenne et le Mercosur, en débat depuis l'an 2000, débat au point mort depuis 2004. Ils se sont aussi engagés à établir une liaison transatlantique par fibre optique entre Lisbonne et Fortaleza, pour réduire la dépendance des États-Unis pour leurs communications, effet retard du scandale d'espionnage par la NSA. Lors de la conférence de presse commune tenue par Dilma Rousseff, José Manuel Barroso de la Commission européenne, et Herman Von

Rompuy, président du Conseil européen, la Présidente brésilienne a indiqué que ce projet, d'une valeur de 185 millions de dollars, est clé pour garantir la neutralité d'Internet.

Pour ce qui est de l'éventuel accord UE-Mercosur, les négociations seront réouvertes le 21 mars pour un échange d'offres d'ouvertures de marchés. Jusqu'à présent, les négociations ont toujours échoué sur les demandes des pays latino-américains d'une plus grande ouverture des marchés agricoles européens, et sur celles des européens d'une libéralisation des services et de l'industrie et des marchés publics du Mercosur.

Source : *La Jornada*

Colombie

Attentat contre la candidate de l'UP

Le 23 février, la candidate à la présidentielle de l'Union patriotique (UP), Aida Avella, a été la cible d'un attentat. Alors qu'elle circulait dans le département d'Arauca avec le journaliste Carlos Lozano, candidat au Sénat pour l'UP lui aussi, leur voiture a été attaquée par deux tireurs en moto, avec lesquels leurs gardes du corps armés, de l'Unité nationale de protection (ministère de l'Intérieur), ont échangé des coups de feu.

Aida Avella n'est rentrée que récemment en Colombie après dix sept ans d'exil en Suisse, à la suite d'un attentat du même type et des menaces constantes contre sa personne de la part des groupes paramilitaires.

A. Avella a demandé des garanties au gouvernement pour la suite de la campagne,

indiquant que « *sans garanties, il ne peut y avoir de paix* », faisant allusion aux débats des négociations de paix de La Havane entre le gouvernement et les Farc.

Cette tentative d'attentat ravive les craintes d'une nouvelle campagne criminelle contre les mouvements de gauche, et particulièrement l'UP. Pendant les années 1980 et 1990 du siècle dernier, l'UP a été la victime d'une campagne d'extermination de ses dirigeants et élus, qui a fait près de 4 000 morts, dont deux candidats à la présidence du pays, en 1987 et 1990, huit membres du Parlement, treize députés régionaux, soixante-dix conseillers municipaux et onze maires.

Source : *La Jornada*

Destitution du maire de Bogotá (suite)

Alors que le référendum d'initiative populaire pour la révocation éventuelle du maire élu, Gustavo Petro, devait avoir lieu le 2 mars, l'organisme étatique chargé des élections a décidé d'y surseoir quinze jours avant le vote par faute de moyens, car il doit déjà organiser, à la mi-mars, les élections parlementaires.

Une semaine plus tard, Petro perdait une des batailles légales qu'il avait engagées : le

Conseil d'Etat a rejeté une première requête en sa faveur. Toutefois, Petro reste à son poste jusqu'à ce que le Conseil d'Etat se prononce sur le fond et statue sur d'autres recours en annulation de la décision de destitution, et jusqu'à la décision du Conseil supérieur de la magistrature sur le bien fondé judiciaire de l'affaire.

Source : **BBC Mundo**

Corruption dans l'armée et écoutes téléphoniques

Les institutions colombiennes sont gangrenées par de multiples scandales. Dans la dernière période, l'institution militaire a été touchée par deux méga scandales qui ont obligé le président Santos à destituer trois généraux, le commandant en chef de l'armée, le chef du renseignement militaire et celui de la Centrale de renseignement. D'abord, les services de renseignement ont été accusés « d'activités illégales », à savoir l'espionnage d'élus, de politiques de l'opposition comme de la majorité gouvernementale. Ensuite, deux semaines plus tard, a éclaté un scandale de corruption qui touche aux fournitures de l'armée.

Alors que l'enquête sur l'existence d'un réseau de corruption à l'intérieur du corps de l'armée ne fait que commencer, le scandale des écoutes téléphoniques a été mis sur la place publique par une enquête de l'hebdomadaire *Semana* qui a dénoncé l'interception illégale des communications téléphoniques de nombreuses personnalités, et particulièrement des délégués gouvernementaux aux pourparlers de paix avec la guérilla. Cet exploit a valu au chef des services secrets de l'armée

et au directeur des services secrets d'être démis de leurs fonctions par le ministre de la Défense. Le scandale est tellement énorme que nombreux sont ceux qui, à Bogotá, se demandent jusqu'à quel point l'exécutif contrôle les forces armées, et quel est l'objectif exact de cette opération d'espionnage.

Le président Santos a attribué l'espionnage « à des forces obscures qui essaient de saboter le processus de paix », désignant implicitement son prédécesseur Alvaro Uribe, farouchement opposé à toute négociation avec la guérilla. Sous la présidence de ce dernier, l'espionnage des opposants politiques par le service de renseignement de la présidence, le DAS, était systématique, mais à la suite d'enquêtes et de révélations de la presse et un scandale retentissant, le chef du DAS, et protégé de Uribe, avait finalement été condamné à la prison, mais le commanditaire des écoutes n'a jamais été inquiété.

Sources : **Semana, BBC Mundo, Página 12**

Les Farc acceptent le droit humanitaire

A la reprise des négociations début février, les délégués des Farc ont annoncé qu'ils acceptaient une proposition du vice-président du pays de souscrire immédiatement avec le gouvernement un « Accord sur le droit humanitaire minimal », à savoir ne pas affecter la population civile par des actions militaires et éliminer les mines antipersonnel. L'acceptation du droit humanitaire en temps de guerre était un enjeu important, très longtemps refusé par les Farc. Cette déclaration représente donc une avancée, avec un petit bémol : la proposition du vice-président n'est pas officielle, mais résulte d'une lettre adressée personnellement, à titre

de citoyen, à l'équipe de négociateurs des Farc, donc n'engage en rien le gouvernement.

Aussi, le porte parole des négociateurs Farc, tout en réitérant l'acceptation de son organisation, a indiqué que, s'il était signé, l'accord devrait être mis en œuvre par les deux parties, et que, en conséquence, le gouvernement devrait désarmer les bandes paramilitaires et de droite...

Source : **El Nuevo Herald**

Costa Rica

Premier tour de l'élection présidentielle

L'alternance au pouvoir depuis les années 1950 du Parti de libération nationale (PLN) et du Parti social chrétien (PUSC) a écrasé la vie politique du pays pendant plus de cinq décennies. L'érosion du bipartisme a commencé à se manifester en 2008, lors du référendum sur l'accord de libre-échange centraméricain avec les Etats-Unis, avec l'apparition de plusieurs mouvements et partis d'opposition s'appuyant sur les revendications sociales et écologiques de la société civile.

Avec l'élection présidentielle du 2 février, on assiste à un bouleversement du paysage politique. Pour la seconde fois dans l'histoire du pays, il y aura un second tour, car aucun des candidats – ils étaient onze à solliciter les suffrages des 2,9 millions d'électeurs – n'a obtenu les 40 % des suffrages requis pour être élu au premier tour. L'atomisation des candidatures est un signe de la défiance à l'égard des partis traditionnels et du système politique, manifestée aussi par un abstentionnisme élevé : 32 %, mais similaire à celui des élections de 2010.

Les résultats du premier tour, le 2 février, ont fait mentir les sondages pré-électorales qui laissaient entendre que le Front large (FA), seul parti ouvertement de gauche dont le candidat s'est fait connaître depuis 2010 comme unique député du FA au Parlement, pouvait créer une surprise, mais aucun n'envisageait le succès du Parti d'action citoyenne (PAC centre gauche), ni encore moins la fin du bipartisme PLN-PUSC. La surprise a été de taille : si le PLN reste la principale force politique au Parlement, son candidat à la présidentielle est en ballottage défavorable pour le second tour face à celui du PAC qui arrive en tête. Pourtant, le candidat du PLN, maire de la capitale depuis deux décennies, n'a pas ménagé ses efforts pour annoncer des changements dans le sens d'un retour aux sources du PLN, dans le sens d'une politique sociale pour lutter contre la croissance de la pauvreté – 20 % de la population. Il fait les frais de l'impopularité record de la Présidente sortante et de trente années de détérioration du système de garanties sociales, du modèle de développement fondé sur la solidarité et, surtout, sur la déliquescence de la représentation politique. Le candidat du FA arrive en troisième position, avec un score très honorable pour une première participation

aux présidentielles, de près de 18 % des voix, malgré une campagne contre lui rappelant les grandes heures de la guerre froide, avec appel des églises aux croyants à voter contre le danger communiste, relayé par des lettres d'entreprises à leurs salariés à rejeter ce même danger... Il faut croire que la menace a eu un effet limité sur une bonne partie de l'opinion publique, puisque les voix du FA et du PAC additionnées représentent presque la moitié des suffrages exprimés. Les partis de la droite traditionnelle, aussi bien le PUSC que le Mouvement libertaire (extrême droite), sont laminés, entraînés par le rejet de leurs solutions – toujours moins d'État, toujours plus de libéralisme – par une majorité de la population désireuse de changements.

Le succès de Luis Guillermo Solís, candidat du PAC – que l'on qualifie de gauche modérée – sur un programme de changements, s'inscrit dans une continuité. En effet, le PAC est né d'une double revendication : exigence d'une moralisation de la vie politique et rénovation du système politique, gangrené par des scandales de corruption et rejet du libéralisme mondialisé découlant du traité de libre-échange centraméricain avec les Etats-Unis. Cela étant, Solís n'est ni Chávez, ni Ortega, comme la propagande de la droite et même du PLN le laissait entendre.

Au Parlement, le PLN perd une partie de ses députés, PAC et FA gagnent de nombreux sièges, aux dépens du PUSC et du PLN, mais quel que soit le Président élu, toutes les initiatives législatives requerront des alliances entre groupes parlementaires pour aboutir.

A suivre, le deuxième tour aura lieu le 6 avril.

Sources : *El País Internacional, ALAI, Blog de Hector Ferlini Salazar*

Cuba

Congrès de la CTC

La Centrale des travailleurs de Cuba (CTC), fédération syndicale unique, a tenu son 20e congrès du 20 au 22 février.

Repoussé à plusieurs reprises pour cause de « difficultés » puis de changement de secrétaire général, ce congrès s'est tenu dans un contexte « d'ajustements économiques », selon la phraséologie gouvernementale, concrètement, la réduction de la main-d'œuvre dans les entreprises d'Etat, le passage à l'état d'auto-entrepreneur ou de salarié du privé, mais aussi la permanence de difficultés de la vie quotidienne : insuffisance des salaires pour satisfaire les besoins, réduction des produits offerts par la « libreta » (le carnet de rationnement) et produits sur le marché libre toujours plus chers...

Face à ces changements décidés par le Parti communiste au pouvoir, la centrale syndicale s'est faite le porte parole du parti et de l'Etat en soutenant a priori la décision en 2010 de « dégraisser » le secteur d'Etat d'un million et demi d'emplois, et en se faisant le garant de l'exécution dans les entreprises. Cela, dans un premier temps. En effet, on peut déduire que les salariés ont certainement dû faire de la résistance au projet, car quatre ans plus tard, on ne sait pas exactement combien d'emplois ont été supprimés, mais seuls 450 000 emplois ont été créés dans le secteur privé, soit nettement moins que dans les calculs optimistes des promoteurs de la mesure, inspirés par le principe des vases communicants. L'impréparation de l'économie et du secteur bancaire et financier à la création d'un secteur privé ou coopératif, de même que les résistances opposées par la bureaucratie, ont aussi joué un rôle dans ce freinage de l'ajustement.

La question du statut social des travailleurs employés dans le secteur privé, associatif ou auto-entrepreneurs a fait l'objet d'après discussions lors des débats sur le projet de nouveau Code du travail, dont le congrès de la CTC a approuvé la dernière mouture, après des mois de débats dans les syndicats des entreprises.

D'après les comptes rendus succincts publiés dans la presse, deux questions ont fait l'objet de débats polémiques : les salaires et l'organisation syndicale, et particulièrement

pour les travailleurs indépendants ou salariés du privés. Si la discussion sur les salaires est récurrente, la réponse aussi : il faut travailler plus, accroître la productivité d'abord. Et Raúl Castro, s'exprimant en clôture du congrès l'a confirmé, ne concédant de futures augmentations de salaires qu'aux seuls médecins. Les constats que le niveau très bas des rémunérations a un impact sur la motivation au travail, pour ne pas parler des intrants ou outils introuvables sur le marché et récupérés par les salariés pour se livrer à des activités privées, mais aussi sur la volonté d'accession à des postes de responsabilité, n'a d'évidence pas eu d'influence.

En revanche, le débat sur le rôle de l'organisation syndicale, ses méthodes, ses modes d'organisation, est très nouveau. Le ton des interventions rapportées par des journalistes, et même du rapport officiel de la direction sortante, n'a jamais été aussi critique. Le nouveau secrétaire général, Ulises Guilarte, interprète ainsi cette autocritique : *« nos adhérents voient la nécessité que le syndicat se batte plus, qu'il exerce une plus grande objectivité, et qu'il exerce de manière plus efficace la représentation des droits des travailleurs »*. Cela étant, il est difficile d'imaginer ce que les directions syndicales, largement renouvelées, vont pouvoir faire de plus pour défendre les intérêts des salariés, s'il n'y a pas de négociation possible sur les salaires, si la seule perspective est de travailler plus pour ne pas gagner plus, si les travailleurs en sont toujours pas associés aux décisions, puisque ce sont toujours les directions (en cubain « l'administration ») qui décident de tout. Toutefois, il semble que le changement pourrait venir de l'embryon de secteur privé. En effet, des délégués du secteur privé ont fait la proposition d'organiser les travailleurs n'appartenant pas au secteur d'Etat dans une organisation syndicale propre, de façon à s'occuper de leurs revendications particulières. Certes, la proposition a été rejetée, sans détails sur les arguments employés, mais le fait même que l'idée ait été avancée en congrès laisse penser qu'elle est en chemin.

Sources : Trabajadores, El Nuevo Herald, BBC Mundo

Cuba / États-Unis

Une majorité d'Américains favorables à la fin de l'embargo

Ces derniers mois, plusieurs organisations d'exilés cubains, des membres influents du Congrès des États-Unis – y compris le sénateur Bob Graham qui fut un ardent défenseur de l'embargo contre Cuba – et de grands patrons, tels que le magnat du sucre cubano-américain Alfonso Fanjul, ont déclaré publiquement nécessaire une révision de la politique de Washington à l'égard de La Havane. Ce retournement est partagé à 56 % par les États-Uniens comme vient de le démontrer un sondage. Les citoyens de la Floride sont en tête des opinions favorables, avec 63 % de personnes favorables à la normalisation des relations avec Cuba, ce qui met en évidence les changements intervenus dans l'opinion publique de l'État du fait de la démographie et du changement de nature de l'émigration cubaine, alors que la Floride, et particulièrement Miami, ont été le bastion de l'anticastrisme. D'après les opinions exprimées dans le sondage, ce changement devrait faire réfléchir le Congrès et la Présidence sur l'échec d'un demi-siècle d'embargo, pour enfin mettre un terme au conflit entre les deux pays. C'est ainsi que la majorité des personnes interrogées est favorable à l'allègement des restrictions économiques (à 62 %) de lever les limitations des voyages (61 %), de négocier avec les autorités cubaines sur les questions de sécurité telles que le trafic de drogues ou la contrebande (77 %), et même éliminer Cuba de la liste de pays soutenant le terrorisme soutenue par le département d'État (52 %).

Ces données montrent que la prémisse que la politique cubaine se décide à Miami n'est plus un postulat politique infaillible. Les exilés cubains anticastristes ne sont plus une menace politique pour les administrations – et donc le président Obama – ou les membres du Congrès des États-Unis qui souhaitent modifier la politique à l'égard de Cuba. En outre, le sondage met en évidence que la volonté de changement est partagée par les démocrates (à 60 %) comme par les républicains (à 52 %).

D'ailleurs, il faut noter que, pour la première fois, un candidat démocrate au poste de gouverneur de Floride n'a pas hésité à se prononcer publiquement pour la levée de l'embargo en affirmant que « *cela n'a rien donné en plus de cinquante ans pour changer le régime cubain* », et que si les États-Unis veulent apporter la démocratie à Cuba, il faut y encourager les valeurs et les investissements, ne pas y faire obstacle en laissant le terrain libre à la Chine. La Floride, a-t-il ajouté, est l'état le plus touché par l'embargo et un changement ne pourra que bénéficier à l'économie de l'État.

Cette offensive pour l'abolition de l'embargo démontre que l'opinion publique est

prête à un changement de politique et que le président Obama peut y procéder sans risque politique pour les prochaines élections de mi-mandat. En novembre dernier, le Président a fait allusion, à Miami même, à la nécessité d'actualiser la politique américaine en direction de Cuba. Il faut se rappeler qu'Obama a assoupli les restrictions aux voyages et envois d'argent à Cuba, et qu'il a ouvert des négociations sur les questions de migration. Depuis, les deux pays se sont déclarés prêts à étendre les discussions à d'autres sujets. Mais ces avancées sont aujourd'hui gelées du fait des réticences d'Obama à examiner le cas des soi-disant « cinq espions cubains », en raison de la détention, à Cuba, d'un homme d'affaires américain, Alan Gross. Le déblocage de la relation bilatérale dépend donc de la volonté des deux parties d'aller vers un règlement politique.

Les spécialistes américains des relations américano-cubaines suggèrent que la publication de ce sondage, la publicité donnée à ces déclarations de politiques, de grands patrons, constituent une anticipation, à la fois pragmatique et opportuniste, du tournant nécessaire mais non encore défini de la politique de Washington. En outre, ce dégel préfigure les changements souhaités en mettant en évidence de nouvelles expressions dans la communauté cubano-américaine, favorables à ces changements, au dépassement de la guerre froide, contrebalançant les voix de ceux qui, à Miami, ont fait du soutien à l'embargo leur fonds de commerce au sens strict, car ils sont les premiers bénéficiaires des millions de dollars que le gouvernement américain continue de consacrer en vain au maintien de l'embargo.

La normalisation des relations avec Cuba n'est pas encore un fait et la question que beaucoup se posent est : y a-t-il, de part et d'autre, une volonté politique de mener à son terme ce processus ? Du côté américain, deux données pourraient faciliter le changement. D'abord, l'embargo constitue un obstacle majeur au développement de relations plus poussées avec la plupart des pays de l'Amérique latine, à un moment où ceux-ci montrent, en général, une stabilité et une croissance enviables. Ensuite, l'embargo est un argument politique très efficace pour le régime cubain pour refuser des changements radicaux en terme de droits humains et, en même temps, rend très difficile un soutien américain au secteur privé émergent et à la société civile cubaine.

Sources : *El País Internacional, La Jornada*

Cuba / Union européenne

Ouverture des négociations

En remettant à la chancellerie cubaine la décision adoptée par les ministres des Affaires étrangères européens, la délégation de l'Union européenne à La Havane a donné le signal de l'ouverture des négociations d'un accord de coopération. L'ambassadeur de la délégation de l'UE a affirmé que « *l'Union européenne entend promouvoir les droits humains à Cuba, mais aussi les réformes économiques entreprises par le Président cubain Raúl Castro* ». Le gouvernement cubain a répondu en rappelant que le terme

de référence des négociations devait être « la stricte adhésion au principe de non ingérence dans les affaires intérieures des Etats », mais que « *Cuba prendra en considération l'invitation formulée par la partie européenne, de manière respectueuse, constructive et conforme à sa souveraineté et ses intérêts nationaux* ».

Source : La Jornada

Cuba / France

Coopération biomédicale

Le fonds d'investissement Truffle capital a signé un accord de partenariat exclusif avec le Centre d'ingénierie génétique et biotechnologique de Cuba (CIGB), créant la société commune Abivax. Cette dernière ambitionne de « *devenir un des leaders mondiaux des vaccins thérapeutiques et des antiviraux grâce à ses produits existants, mais aussi par le biais de partenariats en cours de négociation* ». Elle réunit les compétences du CIGB et de trois sociétés de biotechnologie françaises financées par Truffle Capital. Le CIGB est la plus importante filiale de BioCubaFarma, qui porte en son sein une quinzaine de sociétés de biotechnologies, spécialisées notamment en recherche, développement et fabrication de vaccins et d'antiviraux.

Dans un premier temps, 40 % de la nouvelle société seront consacrés au développement du vaccin contre l'hépatite B chronique, dixième cause de mortalité dans

le monde, en se transformant en cirrhose ou cancer du foie. Selon les représentants de BioCubaFarma, la coopération dans le cadre d'Abivax permettra le développement de la seconde phase d'essais cliniques en Asie et, ultérieurement, en Europe, car Cuba ne dispose pas des ressources nécessaires au financement de cette phase d'essais et, en outre, Abivax lui apportera son expérience en matière de réglementation de mise sur le marché en Europe, où la législation est plus sévère. En revanche, Cuba a les capacités de production du vaccin.

**Source : El Nuevo Herald,
Cuba Standard**

El Salvador

Elections présidentielles sur fond d'insécurité

Le 2 février, a eu lieu le premier tour des élections présidentielles – la cinquième depuis 1992 et la fin de la guerre civile – opposant cinq candidats, dont le vice-président sortant, Salvador Sánchez Cerén, candidat du Front Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN), Norman Quijano, le maire démissionnaire de San Salvador pour le parti de droite Alliance républicaine nationaliste (Arena), Antonio Saca, ex-président et ancien d'Arena dont il a fait dissidence pour créer son parti Unidad, et deux autres candidats mineurs.

Les 4,9 millions d'électeurs ont donné leur préférence au candidat du FMLN sur son opposant d'Arena, avec plus de 10 % d'écart, sans toutefois lui donner la majorité absolue au premier tour, comme le prédisaient certains sondages de dernière heure. Il y aura donc un second tour, le 9 mars.

Face aux trois problèmes essentiels du Salvador : violence et insécurité, chômage et inflation, le débat a tourné autour de la seule insécurité. L'un des principaux enjeux du scrutin est d'enrayer la violence qui a un

impact sur la faible croissance du pays. Le gouvernement sortant du FMLN a conclu, en mars 2012, une trêve avec les « maras », ces bandes particulièrement violentes, et, depuis, le taux d'homicide a baissé de 70 à 40 pour 100 000 habitants. Une étude du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) avait en effet révélé que les politiques purement répressives appliquées entre 1999 et 2009 avaient échoué et, pire encore, qu'elles avaient contribué à accroître le phénomène de bandes. Le gouvernement FMLN, qui a conclu cet accord de trêve, reconnaît que le combat contre la délinquance n'est pas terminé, en particulier contre l'extorsion, les enlèvements crapuleux, mais son candidat propose de faire preuve d'intelligence avec des programmes de réinsertion et de fermeté à l'égard des récidivistes. Son principal concurrent fait, lui, le pari de la répression, allant jusqu'à proposer de décréter l'état d'exception pour lutter contre la délinquance et la militarisation du système carcéral, en étendant aux jeunes en danger le séjour dans des centres éducatifs fermés, des fermes contrôlées par l'armée, pour leur éviter le risque de tomber dans la délinquance.

La dimension sociale et économique des problèmes du pays est révélée par deux données : 34,5 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et surtout 42 % de la population a émigré, installée à 93 % aux Etats-Unis. La majorité d'entre eux a émigré à partir de 1990, chassée par la

guerre et l'absence d'emplois. Ces émigrants jouent un rôle essentiel dans l'économie par les transferts d'argent (« remesas ») aux familles restées au pays. Pour la première fois, pour cette élection présidentielle, les émigrés pouvaient voter, grâce à la loi sur le vote à l'étranger, adoptée en 2013, qui permet le vote par correspondance. Toutefois, les conditions d'inscription sur les listes électorales dans les consulats sont telles que seuls environ dix mille émigrés ont pu être enregistrés et s'exprimer, ce qui n'a pas exercé une influence considérable sur les résultats du scrutin. Toutefois, cela explique le différentiel élevé entre nombre d'électeurs potentiels et suffrages exprimés, qui ne relève pas d'une indifférence de l'électorat ou d'une volonté abstentionniste. Néanmoins, tous les observateurs estiment que, lors de prochaines élections présidentielles, les deux millions d'électeurs salvadoriens à l'étranger joueront un rôle déterminant.

Le 9 mars, les électeurs salvadoriens décideront s'ils confirment leur volonté de continuité en élisant, pour la seconde fois un président du FMLN, mais surtout un ex-dirigeant de la guérilla, marquant ainsi une rupture avec le passé.

Sources : BBC Mundo, El País Internacional, RFI, La Jornada, Página 12

Mise en cause de la loi d'amnistie

En ordonnant une enquête sur le massacre de quarante-cinq personnes intervenu dans un village en 1981, pendant la guerre civile, la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême a mis en cause de facto la loi d'amnistie de 1993.

L'arrêt de la Cour établit que « *le procureur général de la République a porté atteinte au droit d'accès à la justice et à la connaissance de la vérité des faits en n'enquêtant pas, même officieusement, l'homicide collectif... et en ayant différé sans raison le début de l'activité d'enquête qui, jusqu'à maintenant, n'a été ni sérieuse, ni exhaustive, ni diligente, ni concluante* ».

La représentante des familles, qui exigent depuis 2005 de savoir la vérité sur ce massacre, estime que l'arrêt de la Cour suprême ouvre la possibilité pour les familles des victimes et survivants de recevoir réparation, « *soit un pas de plus vers la normalisation de la société salvadorienne* ».

Les organisations sociales, qui défendent les droits humains et l'Etat de droit, ont demandé à la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême d'abroger la loi d'amnistie de 1993, a estimé que cet arrêt est un premier pas dans cette direction.

Source : El País Internacional

Le Parlement entend juger un ancien Président

A l'issue d'une session marathon, sur la base des travaux d'une commission d'enquête parlementaire, les députés salvadoriens, par 55 voix sur 84, ont recommandé au ministère

Public d'enquêter et de poursuivre au pénal l'ex-président Francisco Flores, soupçonné de faits de corruption aggravée, de subornation, de négoce illicites, d'enrichissement illicite,

d'actes arbitraires, de blanchiment d'argent sale et de participation à l'appropriation illicite de soixante-dix millions de dollars de fonds publics avec des fonctionnaires... Flores, dirigeant du parti de droite Arena, s'est évaporé dans la nature, le Parlement le considère en fuite car il n'a assisté à aucune des audiences de la commission d'enquête, qui a élaboré un document détaillant les détails du cas et, en particulier, les donations de Taïwan au gouvernement de Flores entre 1999 et 2004. Les députés espèrent que les Etats-Unis agiront aussi car Flores aurait commis des délits de blanchiment d'argent dans des banques américaines. D'ailleurs, l'accusation de corruption est fondée sur un rapport sur des opérations suspectes du département du Trésor des Etats-Unis, qui

a consigné l'émission de trois chèques d'un montant cumulé de dix millions de dollars du gouvernement de Taïwan endossés par Flores, prétendument au titre d'aide aux victimes du tremblement de terre de 2001, mais n'apparaissant nulle part dans les comptes de l'Etat.

L'enquête et le procès qui pourrait suivre n'auront lieu éventuellement qu'après le deuxième tour des élections présidentielles, le 9 mars, qui oppose le candidat du FMLN, parti du président actuel, à celui de l'Arena. La tenue de ce procès historique d'un président pour faits de corruption dépend de l'issue de l'élection.

Source : *El País Internacional*

Équateur

Revers électoral de Correa aux élections municipales

Lors des élections municipales du 22 février, l'opposition au gouvernement de Rafael Correa a gagné les mairies des trois principales villes de l'Équateur, Quito, Cuenca et Guayaquil. Dans la capitale, Quito, le maire sortant a été battu avec une différence de dix-huit points, alors que la ville passe pour être un bastion du parti officiel Alianza País. Ce dernier détenait jusqu'à présent la majorité des municipalités, seul ou en alliance avec d'autres mouvements.

Une semaine avant les élections, les sondages anticipaient le revers électoral de Quito, ce qui a incité Correa, invaincu

dans sept consultations depuis son arrivée au pouvoir et fort d'un taux de popularité de 60 %, à intervenir dans la campagne en avançant l'idée qu'une défaite de son parti à Quito ouvrirait une période de déstabilisation politique, comme au Venezuela, et même de mettre en danger son projet de « Révolution citoyenne ». Ce faisant, Correa a fait un pari risqué en tentant de convertir l'élection municipale en un vote de confiance pour son gouvernement, alors que les élections présidentielles n'auront lieu que dans trois ans.

Source : *La República*

Haiti

Duvalier pourra être jugé

Dans un communiqué du 21 février « La Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) et ses organisations membres en Haïti se félicitent de la décision prise hier par la Cour d'appel de Port-au-Prince de rétablir les accusations de crime contre l'Humanité contre Jean-Claude Duvalier et d'ordonner un supplément d'instruction sur ces crimes.

Par cette décision les autorités judiciaires haïtiennes ont envoyé un signal fort en faveur du rétablissement de l'État de droit. Cependant, il reste aujourd'hui à mettre en œuvre cette décision, notamment en enquêtant réellement sur les exactions commises pendant la dictature, en interrogeant les victimes et en réalisant les exhumations nécessaires, a

déclaré Patrick Baudouin, président d'honneur de la FIDH.

Jean-Claude Duvalier, dit "Baby Doc", a présidé Haïti de 1971 à 1986. Ces quinze années de dictature ont été marquées par des violations massives des droits de l'Homme... L'arrestation et la détention de centaines de prisonniers politiques, dont certains ont disparu, d'autres ont été exécutés sommairement et d'autres, enfin, ont été contraints à l'exil. La pratique de la torture était monnaie courante. Les libertés d'association, de réunion et d'expression ont été systématiquement entravées et la presse a été muselée.

Son retour inattendu en Haïti, le 16 janvier 2011, avait donné lieu, malgré le contexte du

terrible tremblement de terre qui venait de secouer Haïti, à sa mise en examen, deux jours après son arrivée sur le sol haïtien, pour corruption et détournement de fonds publics. Peu après, vingt-deux plaintes avaient été déposées à son encontre pour crimes contre l'humanité.

En soutien des plaintes déposées, la FIDH et le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) avaient, en juillet 2011, fait verser dans la procédure judiciaire une note rédigée par un professeur de droit international qui présentait les arguments juridiques en faveur d'une inculpation de Jean Claude Duvalier pour crimes contre l'humanité.

Le 27 janvier 2012, le juge d'instruction en charge de la procédure avait déclaré prescrites les charges de tortures, disparitions et exécutions extrajudiciaires à son encontre, le

renvoyant devant un tribunal correctionnel pour corruption et détournement de fonds.

Les victimes, regroupées au sein du Collectif contre l'impunité, avaient fait appel de la décision de ne pas poursuivre Jean-Claude Duvalier pour les graves violations des droits de l'Homme perpétrées durant son régime.

Hier, la Cour d'appel de Port-au-Prince leur a donné raison en rétablissant les accusations de crime contre l'Humanité contre Jean-Claude Duvalier, et en ordonnant un supplément d'information sur ces crimes.

"La construction de l'Etat de droit passe par le respect de l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption", a déclaré Pierre Espérance, directeur exécutif du RNDDH. »

Source : site FIDH

Mexique

Quelques leçons du « Chapo show »

La capture du chef du cartel de Sinaloa (nord-ouest du Mexique) Joaquín Guzmán dit « El Chapo », l'homme le plus recherché au Mexique et aux Etats-Unis, est un événement, mais elle soulève aussi de très nombreuses questions.

D'abord, les conditions de l'opération « Gargouille » par laquelle il a été arrêté sans résistance par la Marine, en trois minutes chrono selon le ministre de l'Intérieur, puis emmené sous très haute protection policière et militaire, suscitent le soupçon de montage. Circonstance aggravante : la primeur de cet événement planétaire a été confiée à la chaîne de télévision privée Televisa, dont on se rappelle la responsabilité dans le montage créatif de l'arrestation de la française Florence Cassez. Ce récit théâtralisé vise à faire apparaître le gouvernement de Peña Nieto comme le héros du combat contre le crime organisé, par des opérations spectaculaires mais « chirurgicales », sans violence, sans participation de la DEA américaine – pour la première fois, un grand baron de la drogue est pris vif et non mort, un exploit peu commun pour les polices mexicaines. Mais cette mise en scène permet de passer sous silence la corruption institutionnelle, particulièrement sous les deux présidences précédentes mais cela continue, la croissance de l'insécurité dérivée de la fragmentation des organisations criminelles, provoquée par la méthode guerrière employée depuis l'an 2000. Mieux même, les autorités mexicaines ont nié, jusqu'à susciter une protestation des Etats-Unis, la participation décisive de ceux-ci dans cette arrestation, pour tenter de faire oublier l'incapacité des services mexicains à retrouver « El Chapo », en fuite depuis 2001 et sa spectaculaire évasion d'une prison de haute

sécurité. Sans l'intervention directe des agents de la DEA américaine infiltrés au Mexique, sans leur surveillance des communications des réseaux de drogue au Etats-Unis et l'observation par les douanes américaines des flux humains et matériels entre les deux pays, « El Chapo » serait peut être encore en cavale.

L'opération « Gargouille » prive de son chef le cartel de Sinaloa, mais ne garantit pas le démantèlement des structures financières de celui-ci, qu'il s'agisse des profits du commerce des drogues ou du blanchiment d'argent, le cartel survivant à l'arrestation de son chef. Car « El Chapo » Guzmán est surtout un redoutable homme d'affaires, un organisateur hors pair qui, en une quinzaine d'années, a réussi à transformer son petit commerce, d'importance mineure par rapport à d'autres cartels mexicains, en une puissante multinationale, avec des connexions dans cinquante pays, selon les experts américains du trafic. La réussite de Guzmán tient à une organisation fondée sur la prééminence des liens de parenté sur les intérêts financiers, le mettant ainsi à l'abri des règlements de compte crapuleux traditionnels dans la pègre ; mais aussi à sa capacité à intégrer dans son système de production et commercialisation les dernières innovations technologiques, avant que les polices ne s'en saisissent; sa capacité à innover en matière de logistique – l'Etat de Sinaloa est ainsi devenu la plateforme de distribution, à partir duquel étaient contrôlées les routes d'accès au marché américain – mais encore de production de substances en fonction des évolutions du marché, supplantant ainsi ses rivaux (les cartels colombiens en particulier) ; mais surtout à profiter de l'ouverture totale du marché mexicain à partir de la mise en œuvre de l'Alena, permettant

la circulation sans trop d'entraves de ses marchandises.

Au-delà de l'impact médiatique, l'événement est d'abord politique. En effet la cavale du « Chapo » Guzmán alors qu'il était l'homme le plus recherché du Mexique, l'ennemi public numéro un aux Etats-Unis où six procédures judiciaires sont engagées contre lui devant des tribunaux fédéraux, n'a pu se prolonger pendant plus de treize ans sans qu'il ne bénéficie de complicités à tous les niveaux de l'appareil d'Etat. On dit que Guzmán se déplaçait librement dans la capitale du Sinaloa, mais aussi au Mexique et même au delà des frontières en toute impunité, usant de ses avions personnels, pour régler ses affaires. Les observateurs du commerce de la drogue ont affirmé pendant de nombreuses années qu'il était protégé par le gouvernement fédéral mexicain, particulièrement sous les deux présidences de Fox et Calderón. Cette présomption se fonde sur les circonstances rocambolesques de son évasion d'une prison de haute sécurité, un cas unique à ce jour dans l'histoire du Mexique, mais aussi sur la croissance de son pouvoir sous l'administration Calderón, jusqu'à devenir un des hommes les plus riches du monde, selon *Forbes*... Mais les protections ne s'arrêtaient pas à la frontière du Mexique : lors des premiers procès de ses lieutenants jugés à Chicago, des témoins ont affirmé qu'il était aussi protégé par la DEA et les révélations de Wikileaks ont montré que la DEA a négocié avec l'organisation de Guzmán une impunité en échange d'informations pour porter des coups à ses rivaux. Dans les deux cas, l'objectif de promouvoir la mise à l'écart ou

l'élimination de cartels rivaux, se fondait, sur une sous-estimation des capacités de Guzmán à créer une multinationale du commerce illicite. Les motivations de Peña Nieto à rompre avec la politique de ses prédécesseurs et précipiter la chute du « Chapo » sont facilement compréhensibles : il est urgent de redorer le blason de la police fédérale et de l'armée, totalement déconsidérées pour leur corruption, pour leur complicité, par absence ou omission, de la vague de violence criminelle de ses dernières années. Cela étant, maintenant que « El Chapo » est sous les verrous, quelle juridiction le jugera ? Sera-t-il extradé aux Etats-Unis ? Pour les Etats-Unis, juger « l'ennemi public numéro 1 » serait une revanche médiatique sur l'échec de la politique anti-drogue des administrations successives. Toutefois, un procès ne fait pas une politique, face aux exigences de changement de stratégie, réclamée avec de plus en plus d'insistance par pratiquement tous les pays du continent, mais aussi par des Etats de la fédération américaine, qui, les uns après les autres, légalisent le cannabis par exemple.

Quelle que soit la réponse, cela changera peu de chose : le marché de la drogue se réorganisera peut être, mais le Mexique restera un des grands pays producteurs, la plateforme logistique de la distribution aux Etats-Unis, avec le cortège de violence et de corruption que cela entraîne pour le Mexicain ordinaire, mais aussi dans les quartiers défavorisés des grandes villes américaines.

Sources : *La Jornada*, *BBC Mundo*, *El País Internacional*

Panama

La crise du canal : une impression de déjà vu

La poursuite du contentieux entre le consortium d'entreprises GUPC – et particulièrement l'entreprise espagnole Sacyr – et l'Autorité du canal de Panamá (ACP) a laissé une impression de « déjà vu » aux Panaméens mais aussi aux observateurs étrangers intéressés par l'élargissement du canal et la construction d'un troisième jeu d'écluses, jusqu'à la conclusion d'un accord impliquant une recapitalisation avec un prêt de la compagnie d'assurances Zurich à l'entreprise Sacyr. Dans les dernières semaines du conflit on a appris que Sacyr avait obtenu le contrat en offrant de réaliser les travaux pour un montant bien inférieur à ses concurrents, y compris des poids lourds du secteur dont le géant américain Bechtel et même au prix maximal fixé par l'ACP, que les « surcoûts » invoqués par Sacyr portaient plus sur la qualité des matériaux à employer que

sur des problèmes géologiques – matériaux sous évalués dans le projet Sacyr, sans doute pour minorer le prix de revient –, que Sacyr n'avait pas payé ses dettes auprès des caisses d'assurances sociales pour leurs employés, etc. La mauvaise foi de Sacyr mise sur le tapis a fini par avoir raison du soutien du gouvernement espagnol qui finit par déclarer ne plus soutenir l'entreprise, inquiet du coût financier gigantesque du litige pour les finances publiques, le gouvernement s'étant porté caution, s'il se terminait devant un tribunal international par la faute d'un entrepreneur peu scrupuleux.

On peut aussi attribuer la conclusion du conflit aux pressions qu'ont pu exercer les gouvernements des pays riverains de la mer des Caraïbes ayant investi dans de gigantesques projets d'infrastructures portuaires dans la perspective de

l'élargissement du canal et qui ne peuvent supporter très longtemps l'immobilisation de ces nouveaux équipements du fait de l'inachèvement des écluses panaméennes.

Du côté panaméen, on a joué bravache en affirmant que si Sacyr se retirait l'élargissement du canal serait achevé, peut être avec un peu de retard, mais qu'il en allait d'un symbole de la nation mais aussi du respect de la souveraineté du pays. Toutefois, l'accord triangulaire conclu avec GUPC et la compagnie Zürich implique un débours additionnel du Panamá de l'ordre

d'une centaine de millions de dollars. Le coût de la crise et des retards successifs pris par les travaux ne sont pas étrangers à cette concession, mais sur le fond, le Panamá a fini par gagner. En principe les nouvelles écluses devraient être inaugurées à la fin de 2015, soit cent un ans après la première inauguration du canal.

**Sources : *El País Internacional*,
*BBC Mundo***

Paraguay

À la recherche des disparus de la dictature

Depuis mi-février les experts paraguayens ont repris leurs recherches de restes des victimes du régime militaire dictatorial d'Alfredo Stroessner qui a sévi pendant trente-cinq ans et a fait, selon la commission Justice et Vérité, quatre cent vingt-cinq disparus,

vraisemblablement exécutés, et vingt mille emprisonnés, pour la plupart torturés pendant leur détention.

Source : *BBC Mundo*

Uruguay

Sortir des fonds de pension

Depuis le 1^{er} février, les salariés affiliés depuis au moins trois ans à des fonds de pension sont habilités à demander leur désaffiliation et à cotiser à la Banque de prévoyance sociale (BPS). 1 350 000 personnes sont concernées, soit 58,7 % des usagers. Ceux qui avaient opté pour un système de couverture sociale mixte, mi public mi privé, soit 250 000 personnes, peuvent eux aussi changer et revenir à l'affiliation au seul système public.

Le désistement des fonds de pension n'aura pas de conséquence, dans la mesure où la réaffiliation au système public a un effet rétroactif, à la date d'adhésion au fonds de pension. Le changement de système n'est pas automatique, sur simple déclaration de résiliation de l'adhésion au fonds de pension, il doit faire l'objet d'un entretien préalable avec la Banque de prévoyance sociale.

Source : *La República*

Uruguay / ONU

Le contentieux sur le cannabis s'envenime

Le président de la Commission des stupéfiants des Nations unies, chargée de veiller au respect des conventions internationales sur les drogues, a accusé l'Uruguay de piraterie du fait de la loi sur le cannabis.

A la suite, le vice-ministre des affaires étrangères a défendu devant la commission des stupéfiants des Nations unies la loi autorisant la culture et la commercialisation du cannabis sous contrôle de l'Etat, au nom du droit souverain du gouvernement « d'un

pays démocratique ayant l'autorité morale pour prendre l'initiative de réguler de manière responsable le marché du cannabis », et a rejeté la qualification de piraterie : « nous ne faisons rien en cachette ».

En ce qui concerne les normes internationales que l'Uruguay est supposé violer, il a rappelé que l'objectif des conventions sur les Stupéfiants de 1961, 1971 et surtout 1988, est de « combattre le trafic illicite de stupéfiants et les effets nocifs du trafic de drogues », soulignant que « toutes les mesures

que prendra par l'Uruguay pour combattre le trafic de drogue seront compatibles avec sa Constitution tout en respectant et en protégeant les droits fondamentaux». Il a rappelé que la consommation de cannabis est légale en Uruguay depuis 1974, et que la loi incriminée ne « promeut pas la consommation du cannabis, mais reste une loi restrictive

qui, dans des conditions bien précises et d'intervention de l'Etat, permet l'accès à cette consommation, mais ne change pas le caractère licite de la consommation de cannabis».

Source : La República